

## Salves d'avenir

Dans la fonction publique, la **grève très réussie du 20 novembre** a contraint le gouvernement à l'ouverture de négociations sur les salaires. Pour la FSU, il faut maintenir la pression et envisager de nouvelles actions (grève, manifestations) si les négociations n'aboutissent pas. La fusion UNEDIC/ANPE est l'une des pièces du puzzle de la destruction du code du travail et est rejetée par les personnels qui poursuivent l'action.

A l'université, la ministre s'efforce de diviser et recherche le pourrissement du mouvement revendicatif. Mais tout en affirmant qu'elle ne cédera sur rien, elle est contrainte de répondre partiellement à certaines revendications.

Dans l'éducation, avec les suppressions annoncées dans tous les secteurs, c'est bien le cœur de nos métiers et des missions du service public qui sont dans la ligne de mire. **Dès et déjà les annonces sur le bac pro en 3 ans suscitent l'opposition unanime des organisations syndicales, des élèves et des parents.** Cette nouvelle attaque contre l'enseignement public professionnel, technologique et agricole est révélatrice des conceptions du gouvernement : aucune concertation, obsession de la logique comptable, réduction de l'offre de formation et choix de la régression sociale pour la jeunesse populaire. Comme ce gouvernement n'est pas avare en matière de mauvais coups, il faut s'attendre aussi à des annonces de restructuration de la voie générale des lycées et se tenir prêts, dès janvier, à porter dans l'action nos propositions visant à améliorer la réussite des élèves de la maternelle à l'université.

Les mouvements sociaux soulignent donc que dans plusieurs secteurs les salariés ont pris la mesure des enjeux. En face, Nicolas Sarkozy qui avait promis « *monts et merveilles* » sur le pouvoir d'achat ne peut plus cacher qu'il a les mains vides pour les salariés et que c'est toujours Noël pour ses amis du MEDEF.

Manifestation du  
20 novembre  
2007 à  
Strasbourg

(Suite de l'éditorial en page 2)

**N°45 Décembre 2007  
Trimestriel**

**Le numéro : 0,5 €**

Directeur de la publication :  
Jean-Michel VAILLANT  
Imprimé par nos soins  
N° de CPPAP : 0709 S 06943  
ISSN : 1774-0096

\*\*\*\*\*

### SOMMAIRE

- Éditorial : p. 1
- Fusion ANPE-UNEDIC : p. 2
- Rencontre FSU-Région Alsace : p. 3
- Coup de force contre l'enseignement professionnel : p. 4
- Les jeunes : un atout pour l'Alsace : p. 4 et 5
- Baisse de 8% des dépenses de fonctionnement des lycées : p. 5
- Les quatre ères des lycées alsaciens : p. 6
- Résultats des élections : p. 7



# Fusion ANPE-UNEDIC :

## les agents de l'ANPE ont beaucoup à perdre

**L**e 27 novembre dernier, 27% des agents de l'ANPE Alsace ont répondu présents à l'appel à la grève lancé par la CGT, FO, SUD et le SNU-ANPE. La moyenne nationale était aux alentours de 25%. En Bretagne, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, la Réunion, les taux ont dépassé les 50% ! Dans les ASSEDIC d'Alsace, le taux a atteint 71% !

### Aujourd'hui, il faut continuer le combat que nous avons commencé :

Parce que la fusion ANPE/UNEDIC est encore au stade de l'avant-projet ; même si le « projet définitif », présenté le 6 décembre au Conseil des Ministres, est en débat parlementaire à partir du 8 Janvier 2008. **Tant que la loi n'est pas votée**, nous devons continuer à combattre ce projet !

La fusion entraînera automatiquement des réductions de postes (c'est cela, la chasse aux doublons) et des mobilités professionnelles et géographiques contraintes pour les personnels. Nous refusons d'abandonner nos missions de conseil et d'aide aux usagers pour celles de contrôle et de liquidation. Déjà aujourd'hui, par le biais des Guichets Uniques qui se mettent en place, des Agences Locales pour l'emploi et des antennes ASSEDIC disparaissent.

En tant qu'agents publics travaillant dans un Etablissement public d'Etat, nous bénéficions d'un certain nombre de garanties que nous risquons de :

**PERDRE le droit à être défendus en commission paritaire**, que ce soit pour les mutations ou lors de poursuites disciplinaires. Dans le privé et aux ASSEDIC, toutes les mutations se « négocient » de gré à gré.

**PERDRE le droit au temps partiel bien plus protecteur que dans le privé** (le meilleur exemple est le temps partiel pour raisons familiales, qui ne peut être refusé par la Direction, avec le choix de la quotité de temps de travail).

**PERDRE les dispositifs de rémunération spécifiques** : supplément familial, indemnité de résidence, prime ZUS, majorations outre-mer.

**PERDRE le droit de refuser un ordre qui constituerait un trouble à l'ordre public** - ce qui confère à l'agent public une « indépendance » vis-à-vis des groupes d'intérêts privés, des employeurs, des notables locaux, voire de sa hiérarchie directe !

**PERDRE le droit à être reclassés dans d'autres établissements publics** ou à défaut au sein d'autres organismes liés à l'Agence par convention en cas de licenciement collectif. Si nous estimons cette protection insuffisante aujourd'hui, ce sera

pire avec une convention collective qui ne prévoira rien de ce genre. Toutes les fusions se sont soldées à terme par des réductions d'effectifs (exemple : les « job centres plus » en Grande Bretagne)

**PERDRE le régime de retraite complémentaire IRCANTEC, plus avantageux que l'ARRCO** ; même les agents qui n'opteront pas pour la nouvelle convention collective et qui voudront rester agents publics seront sortis de l'IRCANTEC à partir du moment où le futur organisme sera reconnu de nature privée.

**PERDRE le droit au congé pour convenance personnelle** (trois ans renouvelables) bien plus avantageux que le congé sans solde actuellement en vigueur aux ASSEDIC (d'une durée maximale d'un an par agent, au cours de sa carrière) ou que le congé sabbatique (de 6 à 11 mois).

**PERDRE la référence à la notion de résidence administrative** (que ce soit pour l'affectation, pour les frais de déplacement, pour les mutations). Aux ASSEDIC, les contrats comportent maintenant des clauses de mobilité.

**PERDRE le droit de nous présenter à des concours internes de la Fonction Publique.**

Les « fabuleuses perspectives d'augmentation de salaire » que laisse envisager la Direction risquent d'être décevantes ! D'abord, la convention collective actuelle du Régime d'Assurance Chômage (RAC) est **DENONCEE**. Toute la grille conventionnelle sera revue. Ensuite, ne doutons pas de la capacité de notre future Direction à concocter des « systèmes de reclassification » économiques **pour eux**. Enfin, croyez-vous que dans une période de **restriction drastique des dépenses publiques**, le gouvernement a l'intention de tirer « vers le haut » ?

La soi-disant manne financière pour augmenter nos salaires est un faux argument pour nous dissuader de combattre la fusion, Oui, il faut augmenter les salaires, mais pas au prix de la casse de notre statut d'agent public.

**Nous ne gagnerons rien sans montrer la force de notre détermination !**

**C'est pour exiger le retrait du « projet Lagarde » que le SNU-ANPE a appelé à la grève le 18 décembre 2007**

Le SNU-ANPE Alsace

(Suite de l'éditorial)

La FSU, porteuse de propositions d'actions dans la fonction publique à partir de revendications spécifiques sur l'emploi, le pouvoir d'achat, les missions et les statuts, **continue de creuser le sillon syndical pour engranger des résultats tangibles pour les salariés des fonctions publiques**. Elle recherche aussi à mettre en évidence les liaisons entre les revendications qui se conjuguent et se confortent, afin de construire dans l'action durable, un mouvement inter-professionnel permettant de faire échec à la politique de casse sociale du gouvernement.

Nous ne doutons pas, dans l'opinion « *chaque effondrement des preuves* » de la validité des choix de l'actuel gouvernement est à mettre à l'actif de nos actions unitaires qui tirent des « *salves d'avenir* ».

Joseph SIMÉONI, Jean-Michel VAILLANT

# La FSU et la Région le 28 novembre 2007 : une rencontre utile

**A** la demande de la FSU Alsace, le Président de la Région M. Zeller entouré de ses collaborateurs en charge des lycées, de l'apprentissage et des ressources humaines a reçu une délégation de la FSU, le 28 novembre dernier. Au cours de cet entretien nous avons porté les revendications des personnels sur quatre dossiers.

1) **Le dialogue social** : Nous avons défendu l'idée qu'il ne saurait y avoir de démocratie sociale sans une reconnaissance explicite des organisations syndicales représentatives par la région, en particulier de la place occupée par la FSU dans la fonction publique territoriale. De même, nous avons plaidé pour que la région contribue par une aide concrète aux exigences de formation syndicale rendues nécessaires par le développement des compétences de la région. Sur ces deux points, nous avons reçu l'assurance que nos demandes étaient légitimes et seraient prises en compte.

2) **La poursuite des études en lycées, professionnel, technique, technologique et général doit devenir une priorité dans la région Alsace** : Nous avons dit notre opposition et nos inquiétudes générées par la croissance de la formation sous statut salarié (apprentissage), fortement soutenue par la région au moment où l'enseignement public professionnel fait l'objet, via le bac pro en 3 ans, d'une remise en cause de ses missions, notamment de celles destinées à former la jeunesse populaire. Nous avons appris à la région qui ne savait rien, la teneur de la régression Darcos et le risque de voir dès l'année prochaine, une majorité de jeunes en formation professionnelle sous statut salarié le plus souvent au niveau V, c'est-à-dire bien loin des objectifs de niveau IV, affichés par la région et le rectorat. Nous avons, enfin, souligné que l'intérêt bien

compris de la région et des jeunes qui se forment, était de donner la priorité à la poursuite d'études dans les lycées. Nous avons été écoutés, sinon entendus, sans pour autant nous heurter à un mur et il va de soi que les personnels doivent se manifester pour faire grandir cette exigence.

3) **Le budget de fonctionnement des lycées est en chute et il faut programmer la construction de nouveaux lycées** : Face à nos demandes la région a plaidé le rappel des efforts passés consentis par la région mais qu'aujourd'hui, la rigueur était de mise tant pour le fonctionnement que pour la programmation de nouveaux lycées qui apparaît superflue, eu égard aux effectifs attendus dans les prochaines années. Nous avons fait remarquer combien cette prévision était lourde de sens, quant au désir de la région de favoriser le développement des qualifications de niveau IV et III en valorisant les poursuites d'études dans les lycées.

4) **Pérenniser les missions et le statut des COP dans le service public d'éducation nationale** : Nous avons rappelé le rôle irremplaçable des COP à toutes les échelles du système éducatif et nos inquiétudes de voir fleurir des projets de dilution de cette profession dans des responsabilités d'orientation et d'insertion professionnelle, relevant des régions.

Joseph SIMÉONI

## Résultats des élections 2007-2008 au CA de l'IUFM d'Alsace

(Scrutin du 19 novembre 2007)

Des listes de la FSU étaient présentées dans l'élection de deux collèges de l'IUFM : collège des usagers en formation initiale et collège des enseignants chercheurs et des maîtres de conférence.

### Collège des usagers en Formation Initiale (6 sièges)

Inscrits	Votants	Exprimés	Listes	Voix	%	Sièges	Nombre d'élus par SN
2149	599 (27,8%)	543	SN FSU	211	38.87%	2	SNES : 1 SNUIPP : 1
			SGEN-CFDT	105	19.33%	1	
			SE-UNSA	154	28.36%	2	
			FAEN-SNCL/SNEP	73	13.44 %	1	

**Commentaire** : le taux de participation continue à monter (27,8% cette année, 26,6% en 2006, 22,7% en 2005). Si l'on se réfère aux dernières élections des représentants des usagers à l'IUFM, cette participation prouve l'intérêt pour la formation et son déroulement.

La FSU avec 38,87 % des voix continue à progresser (35,7 en 2006, 32,5 % en 2005) et demeure, au plan local comme au plan national, le 1<sup>er</sup> syndicat des usagers de l'IUFM.

Nous félicitons nos deux représentants élus : **Stéphan AUBRY** (PLC2 au Lycée Lavoisier de Mulhouse) et **Aurélien DUMEZ** (PE2 à Strasbourg).

### Collège des enseignants chercheurs et maîtres de conférences (2 sièges)

Inscrits : 70    Votants : 33 (47,1 %)    Exprimés : 29

Liste SNESUP-MCF : 17 voix    1 siège

François WERKMEISTER est élu

Liste SGEN-CFDT : 2 voix    0 siège

Liste CHOPIN-PAGOLTO : 10 voix    1 siège

Virginie SOLUNTO

# Coup de force du ministre Darcos contre l'enseignement professionnel

**P**ar une note en date du 29 octobre 2007, le Ministre de l'Éducation Nationale décide unilatéralement et sans consultation, ni des associations de parents d'élèves, ni des organisations syndicales des enseignants, ni des instances paritaires, de généraliser le Bac professionnel en 3 ans et de supprimer le BEP.

L'application de cette note aura pour conséquences :

- l'affaiblissement du contenu de l'enseignement, tant professionnel que général,
- la non prise en compte des difficultés des élèves, pourtant soulignées par le rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale,
- l'exclusion de fait des élèves les plus en difficulté,
- la disparition du BEP, principal diplôme de niveau V,
- la disparition des Premières d'adaptation, classes passerelles vers le bac technologique,

Dans son rapport sur l'expérimentation, l'Inspection Générale estime que ce dispositif n'est " qu'un élément de réponse qui ne concerne qu'une faible partie du public."

La note du ministre relève donc d'une logique purement financière dont le but est de supprimer massivement des postes d'enseignants dans le cadre du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et ne tient pas compte de l'intérêt pédagogique des élèves.

Les conséquences de la généralisation du Bac Pro en trois ans ne se feront pas sentir qu'en termes de qualité de la formation. Elles auront une incidence directe sur les effectifs accueillis dans l'enseignement professionnel. Qui dit moins d'élèves dit moins d'enseignants. Le SNUEP a chiffré à 124 suppressions de postes la première vague d'implantation massive de Bac Pro 3 ans en Alsace.

**Est-ce vraiment une coïncidence si la mise en place de ce dispositif survient au moment même où l'on programme la suppression de 8 800 postes dans l'Éducation nationale ?**

Pour le moment, nous n'avons aucune information ni sur les contenus enseignés, ni sur les maquettes de diplômes, ni sur les grilles horaires. Signes que cette réforme a été faite à la hussarde et sans préparation. Nous ignorons également les incidences sur les bacs technologiques, pour lesquels une réforme est en préparation.

De plus, le déséquilibre géographique va encore s'accroître.

Certes, le ministère a annoncé que le BEP ne serait pas complètement supprimé, mais serait toujours délivré sous forme de certification, après un contrôle en cours de formation, à la fin de la deuxième année, aux élèves désireux de quitter la formation. C'est reconnaître que la fuite des élèves est inéluctable et détruit l'argument avancé par Darcos et repris par le recteur, de l'inutilité du BEP, dont il est souligné qu'une petite moitié d'élèves seulement sont admis en Bac Pro.

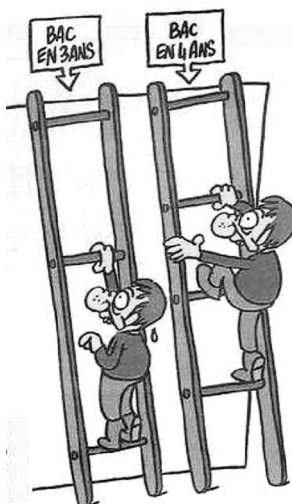
## Dernières nouvelles :

Un AG intersyndicale s'est tenue le mardi 18 décembre, durant laquelle les collègues de différents établissements ont présenté les conséquences engendrées par la décision ministérielle.

Lors du CTPA l'après-midi, CTPA qui examinait l'offre de formation à la rentrée 2008, avec la généralisation du Bac Pro 3 ans, une délégation a fini par être reçue dans la salle où siégeait le CTPA, pendant qu'une manifestation se tenait devant le rectorat.

Puis, lors du CTPA proprement dit, après une longue période d'échanges s'apparentant à un dialogue de sourds entre le Recteur et les organisations syndicales, ces dernières ont proposé le report des décisions pour que les établissements se prononcent en connaissance de cause, après concertation avec les professeurs. Devant le refus du Recteur, elles ont quitté la séance.

Jean-Michel VAILLANT SNUEP-FSU



## Les jeunes, un atout pour l'Alsace

### Intervention de la FSU à la séance plénière du CESA du 18 octobre 2008

Quelques remarques, au nom de la FSU, sur le projet d'avis.

Les deux premières parties du document rassemblent des éléments de diagnostic inspirés d'une étude « Portrait de la jeunesse en Alsace » dont une synthèse avait été présentée lors de la journée du 21 septembre dernier.

Ces documents, l'étude citée et le constat repris dans le projet d'avis fournissent des informations très riches et pertinentes sur la situation de

la jeunesse, ou des jeunes, dans notre région. Manquent cependant, et c'est notre regret, une réflexion et une analyse plus sociologique, moins empirique et plus scientifique de la situation des jeunes de 15 à 25 ans. Peut-on ignorer le contexte économique et social de la population dans son ensemble, sa composition sociologique, sa segmentation, majoritairement en ouvriers et employés en Alsace ?

Par exemple, les travaux du CEREQ ont mis en évidence que c'est toujours l'origine sociale qui joue un rôle décisif

dans l'accès à l'emploi des jeunes. D'autres études montrent que c'est aussi le cas du décrochage scolaire, de l'orientation, des difficultés de certains étudiants, du logement pour les jeunes, de leur santé aussi. Il aurait été intéressant d'évoquer la question de la mobilité (je veux parler de la mobilité sociale), d'après des chercheurs, dans la période récente, l'immobilité sociale l'emportant sur la mobilité.

A propos de ce qu'on appelle parfois la démocratisation de l'enseignement, quelques données :

▪ sur 100 élèves scolarisés en SEGPA, 70 % sont enfants d'ouvriers ou de chômeurs... 2 % sont enfants de cadres,

▪ sur 100 élèves scolarisés en CAP/BEP, 55 % sont enfants d'ouvriers ou de chômeurs, 4 % sont enfants de cadres,

▪ sur 100 élèves en écoles d'ingénieurs, 6 % sont enfants d'ouvriers ou de chômeurs, plus de 50 % sont enfants de cadres.

Il s'agit de statistiques nationales.

Les formations courtes scolarisent très majoritairement des élèves d'origine ouvrière alors que les élèves d'origine aisée sont surreprésentés

cela a-t-il alors de parler de « prédilection » des jeunes alsaciens pour l'enseignement professionnel et l'apprentissage après le 3<sup>ème</sup> ?

L'expression de Bourdieu et Passeron qui date de 1964 considérant l'Université comme une image renversée de la nation n'a pas vieilli.

Rappelons enfin, et c'est un phénomène inédit, que la jeunesse adolescente construit aujourd'hui dans sa quasi-totalité sa personnalité dans une relation majeure à l'École.

En ce qui concerne la troisième partie consacrée à des propositions, la priorité pour notre Fédération reste l'amélioration du système éducatif, les actions contre le

contre l'exclusion et les inégalités sous toutes ses formes. C'est aussi un axe important pour éviter à l'Alsace le nombre d'illettrés qu'elle a encore.

Il faut donc rétablir les centaines d'emplois de personnes supprimés dans l'éducation au lieu d'envisager d'en supprimer d'autres.

C'est vrai aussi pour la prévention à la santé à l'École : oui à son renforcement à tous les niveaux avec des moyens en conseillers de santé et médecins scolaires.

En ce qui concerne l'aide aux étudiants, le montant actuel des bourses, même augmenté récemment de 2,5 %, ne permet pas de faire face aux difficultés quotidiennes.

L'idée d'une allocation d'autonomie pour les jeunes proposés notamment par le CSF, L'UNEF et d'autres aurait pu être travaillée et approfondie.

Ce sont ces remarques et regrets qui nous amènent à voter en abstention sur ce projet d'avis.

**Alfred MULLER**



dans les études longues. Quel sens décrochage scolaire dès le plus jeune âge,

## Participation de la Région aux dépenses de fonctionnement des lycées : une baisse de 8% !

**C**est en octobre que la région adopte son budget global (recettes et dépenses) et détermine, dans le cadre de ses compétences, des orientations.

Dans un cadre budgétaire contraint par le désengagement de l'état et le poids des logiques libérales, les orientations 2008 sont caractérisées par une augmentation de la fiscalité régionale (+7%) et une contraction des dépenses (+1,9%). Les secteurs de l'éducation-formation et des transports (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> budget) avec une hausse nominale de 0,1% font les frais de cette politique de rigueur puisque rapportée à l'inflation cette « augmentation », cache une baisse réelle de plus de 1%. C'est une baisse plus forte qui frappe le poste culture (-6%) et le poste tourisme (-13%).

Dans ce cadre général, 121 millions d'euros (investissements, équipements et *fonctionnement*) sont prévus pour les lycées publics et privés de l'académie, soit une hausse nominale de 0,6%. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire ce que chaque CA devra discuter en novembre au moment du vote du budget des établissements, la participation de la région est **en baisse de plus de 8% (8,69%, soit en volume une baisse de près de 2 millions d'euros !)**, avec des différences selon les établissements qui tiennent aux modalités de gestion mises en place par la région.

La région invoque trois arguments pour justifier ses choix :

- 1) l'évolution des effectifs.
- 2) Les fonds disponibles trop importants de certains établissements.
- 3) La baisse de la part « viabilisation ».

### Les commentaires de la FSU

1. Il y a pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une baisse des effectifs dans les lycées publics et cela devrait constituer une interrogation majeure tant pour la majorité régionale que pour le Rectorat. En revanche, les effectifs des lycées privés augmentent et la dotation de la région croît de plus de 8%, bien

au-delà de la croissance des effectifs ! De plus, l'apprentissage, proposé comme une filière alternative, est soutenu financièrement par la région alors que dans le service public plusieurs années de disette organisée ont dégradé les conditions de travail des personnels et des élèves.

2. Les lycées « économes » ou « prévoyants », qui disposent de fonds disponibles, fournissent à la région l'occasion d'aller chercher dans les « poches » de chaque établissement le moindre euro disponible. Dans une logique de gestion à flux tendu la région ne débloque que 80% de la dotation et, sous couvert d'équité entre établissements, réduit l'autonomie financière de tous au profit de l'encadrement régional et d'un avenir plus qu'incertain, au regard des projets qui rêvent à voix haute de transformer les EPLE en « petites entreprises »

3. La région avoue que les dotations de viabilisation pour 2008 sont calculées sur le seul exercice 2007, où nous avons bénéficié d'un hiver clément. Or, au prétexte que les établissements ont pu ainsi réaliser des « économies », la région décide de diminuer la dotation prévue à cet effet, en particulier pour les établissements disposant de plus de 3 mois de fonctionnement dans les fonds disponibles. Outre le fait que l'usage était jusqu'à présent de fonder la programmation budgétaire sur les trois dernières années et que personne n'est devin en matière de météo, il est particulièrement imprévoyant, en matière de gestion, de ne prendre qu'une seule année de référence surtout quand il s'agit d'un hiver clément.

**En clair, c'est un budget de rigueur pour les lycées.** Nous l'avons dit à M. Zeller, Président de la Région, qui nous a reçus le 28 novembre, sans obtenir plus qu'une défense des mérites de la politique régionale en faveur des lycées et la timide reconnaissance d'un budget « plus serré », mais pas un euro de plus !

**Joseph SIMEONI**

# Les quatre ères des lycées alsaciens

**L**a région Alsace est située au cœur de la mégalopole rhénane (de Rotterdam à Zurich). Elle fait partie des mondes « pleins » européens et le tissu urbain y est très dense. Il n'est par conséquent pas étonnant que l'Académie de Strasbourg compte 72 lycées publics (53 lycées généraux dont plus de la moitié de polyvalents et 19 lycées professionnels). Ces 72 lycées ont cependant tous leur histoire, leurs particularités et leurs problèmes. A l'instar du temps géologique, le « temps architectural » permet de distinguer quatre générations (ou ères) de lycées.

## Ere primaire : les lycées, monuments historiques (avant 1870)

Deux lycées pourraient être classés dans cette première catégorie : le lycée Fustel de Coulanges au pied de la cathédrale de Strasbourg et le lycée Bartholdi au cœur de la vieille ville de Colmar. Si les murs semblent avoir résisté à l'outrage du temps, il n'en est pas de même de l'architecture de l'intérieur. Les indispensables travaux de restauration et de consolidation de ce qui risque de s'effondrer se heurtent aux impératifs de la préservation du patrimoine historique.



La cour Hirn du lycée Bartholdi à Colmar

## Ere secondaire : les monuments « wilhelmiens » (1870- 1945)

Une vingtaine de lycées (soit près de 30 % de l'ensemble du parc immobilier) ont été construits pendant le presque demi siècle de présence (occupation ?) allemande entre 1871 et 1918 (et accessoirement entre 1940 et 1945). Ils font partie de la frénésie constructive du second empire allemand. Ils se caractérisent tous par une architecture monumentale et typée. De Wissembourg à Mulhouse, les exemples abondent : lycée Stanislas/Wissembourg (avec un noyau pré-wilhelmien), les 4 lycées strasbourgeois

(Pontonniers, Pasteur, Rostand et Cassin), le lycée Schongauer/Colmar (ex lycée Camille Sée) ou le lycée Montaigne de Mulhouse. C'est cette génération de lycées qui a le mieux résisté à l'usure du temps. Mais les équipements (gymnases, salles spécialisées, restauration...) ont parfois mal vieilli et sont insuffisants par rapport aux nouveaux besoins pédagogiques. Ils nécessitent presque toujours des opérations lourdes de restructuration. Ces dernières sont loin d'être achevées.

## Ere tertiaire : les « Trente pas toujours Glorieuses » (1945-1982)

Entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et la loi de Décentralisation de 1982, les « Trente Glorieuses » (Jean Fourastié) correspondent en Alsace à la construction d'une trentaine de lycées nouveaux pour répondre à la fois au « boom démographique » et au défi de la démocratisation de l'enseignement secondaire. L'État, seul maître d'œuvre à l'époque, a le plus souvent dû construire dans l'urgence. Cette génération de constructions (surtout dans les années 1960/70) a le moins bien résisté à l'usure. Beaucoup de bâtiments ont été mal construits



Lycée Kléber à Strasbourg (Bâtiment F)

(les « lycées Pailleron »). A tel point qu'il a fallu parfois les détruire tant les normes de sécurité n'étaient pas respectées. Les quatre principales agglomérations alsaciennes sont particulièrement touchées : lycées Kléber et Couffignal à Strasbourg, lycées Schweitzer et Louis Armand à Mulhouse, lycée Blaise Pascal à Colmar et lycée Mermoz à Saint-Louis. Les opérations de restructuration ont été longues et onéreuses (plus de 120 millions d'euros pour le lycée Mermoz de Saint-Louis) et toujours très pénibles pour les usagers.

## Ere quaternaire : les « bébés de la Région » (depuis 1982)

La région Alsace a hérité en 1982 d'un parc immobilier à la fois insuffisant et dégradé. Il a fallu depuis un quart de siècle construire une quinzaine de nouveaux lycées. Certaines de ces constructions ont été d'incontestables réussites architecturales : lycée Marcel Rudloff à Strasbourg, lycée Camille Sée à Colmar. Les « petites » villes alsaciennes ont aussi été dotées de lycées à dimension humaine : Erstein, Ingersheim, Wittelsheim... Ces lycées ont été généralement construits à la fois de manière plus « intelligente » et plus « économe ». Cela ne veut pas dire

qu'ils peuvent se passer des opérations d'entretien ou d'extension.

Les quatre générations de lycées doivent être l'objet de « soins continus ». Une programmation pluriannuelle voire pluri-décennale s'impose. Le ralentissement de l'investissement éducatif de la Région risque cependant de compromettre les indispensables opérations de construction (il faudrait 5 lycées supplémentaires en Alsace pour ramener certains lycées à une taille humaine) et surtout d'entretien courant.

## « bébés de la Région »

Francis FUCHS

**JPA : campagne de solidarité 2008.** Réservez le meilleur accueil à la collecte nationale dans tous les établissements scolaires publics du 16 janvier au 10 février inclus ! Vous aiderez des jeunes à partir en vacances.

# Résultats des élections du 4 décembre 2007

**L**es élections aux Commissions administratives paritaires académiques (CAPA) et nationales (CAPN) des personnels de la filière Administration Scolaire et Universitaire, des Assistants de Service Social, et des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé se sont déroulées le 4 décembre dernier

## Assistants de Service Social (SNUASFP)

Pour, la première fois, le SNUASFP présentait une liste dans l'académie de Strasbourg. Le résultat est encourageant puisque la FSU obtient un siège.

Elections des Assistants de Service Social					
	Inscrits	Votants	Exprimés	SNUASFP-FSU	SGEN-CFDT
	83	44	43	12	31
Sièges				1	2

Sur le plan national, le SNUASFP accroît son avance et passe la barre des 50%, avec 51,62% des suffrages.

## Infirmier(e)s Conseillers de santé (SNICS)

Elections des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé					
	Inscrits	Votants	Exprimés	SNICS-FS	SNIES-UNSA
	190	115	113	88	25
Sièges				3	1

Superbe progression du SNICS (+ 25%) dans l'académie de Strasbourg, qui obtient 60,52 des voix et rejoint quasiment la moyenne nationale (61,65%). Sur le plan national, le SNICS progresse d'ailleurs de 7%.

## Administratifs (SNASUB)

### Résultats CAPA ASU en voix et en %

	inscrits	votants	blancs/nuls	exprimés	SNASUB-FSU	A&I-UNSA	SGEN-CFDT	FO				
ADJOINTS	1249	973	75	898	142	15,8%	417	46,4%	173	19,2%	116	12,9%
SASU	538	457	25	432	64	14,8%	276	63,8%	55	12,7%	37	8,5%
Attachés	258	218	8	210	15	7,1%	141	67,1%	44	20,9%	10	4,7%
CASU	50	37	4	33	8	24,2%	25	75,7%				
<b>Total</b>	<b>2095</b>	<b>1685</b>	<b>112</b>	<b>1573</b>	<b>229</b>	<b>14,56%</b>	<b>859</b>	<b>54,61%</b>	<b>272</b>	<b>17,29%</b>	<b>163</b>	<b>10,36%</b>

Résultats en sièges		SNASUB-FSU	A&I-UNSA	SGEN-CFDT	FO	CGT
ADJOINTS	8	1	4	2	1	0
SASU	6	1	5	0	0	0
Attachés	4	0	3	1	0	0
CASU	3	0	3	0	0	0
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

### Sur le plan académique :

Nous avons recueilli 15 % des voix chez les adjoints (catégorie C) et chez les Sasu (catégorie B) ce qui nous donne chaque fois 1 siège. Par rapport aux précédentes élections nous avons baissé de 7% du fait de n'avoir pu présenter une liste pour chaque grade (3 listes déposées pour 7 grades).

En catégorie A, nous avons des résultats très contrastés : 7% chez les attachés et 24 % chez les CASU. C'est la première fois que nous avons assez de candidats pour présenter une liste chez les CASU et notre liste était la seule alternative à A&I-UNSA . La progression dans ce corps, qui ne compte que 50 agents dans l'académie, est bien évidemment à mettre en relation avec sa fin programmée (arrêts des concours) et du positionnement syndical du SNASUB. Cependant, du fait d'un mode de répartition des sièges favorisant la liste arrivant en tête, nous n'avons pas obtenu de siège.

### Sur le plan national :

Hormis une progression de 20 % dans le corps des CASU aux dépens d'A&I-UNSA, les résultats du SNASUB sont stables (+0,7%) par rapport à 2004, tant pour les CAPA des autres académies (une moyenne de 26 % des voix) que pour la CAPN (23 %).

**Michel JEDVAJ (SNASUB-FSU)**